



ISSN 0154 - 2109



# Observation d'un hybride Moineau friquet x Moineau domestique et évolution du statut des espèces parentes en Auvergne.

*Gilles Saulas*

LE GRAND-DUC N°83 (ANNEE 2015)



© LPO Auvergne - G Saulas



## Résumé

---

Un moineau mâle hybride Moineau friquet x Moineau domestique est observé en mai 2012 dans le Puy-de-Dôme, donnée validée par le Comité d'Homologation Régional. Cette observation a conduit à s'interroger sur l'évolution des populations nicheuses des deux espèces parentes en vue de détecter au niveau régional, départemental ou local, l'éventuelle chute des effectifs reproducteurs d'une des deux espèces. Les résultats obtenus mettent en évidence la nécessité d'un suivi rapproché de l'évolution des effectifs nicheurs du Moineau friquet dans les années à venir.

## Introduction

---

En mai 2012, un moineau mâle présentant à la fois les caractères d'un Moineau friquet (*Passer montanus*) et ceux d'un Moineau domestique (*Passer domesticus*) est resté pendant une semaine environ sur un même site de la commune de Vic-le-Comte dans le Puy-de-Dôme. Cela a permis de l'observer et de le photographier dans de bonnes conditions et d'établir avec certitude qu'il s'agissait d'un Moineau hybride (*Passer montanus x Passer domesticus*) ; donnée validée par le Comité d'Homologation Régional (CHR) d'Auvergne. S'il s'agit de la première mention validée de Moineau hybride pour la région Auvergne, l'hybridation pour le genre *Passer* n'est cependant pas exceptionnelle en Europe de l'Ouest. Malheureusement, aucune synthèse française sur ce thème n'existe à ce jour.

## Conditions de l'observation

---

Le jeudi 17 mai 2012, un moineau identifié comme Moineau friquet est observé au sol sur la terrasse de la maison. Même si cette espèce est observée de la maison en hiver, venant aux postes de nourrissage, ce contact au printemps est plus surprenant car non observé à cette saison depuis plusieurs années. Le lendemain 18 mai, le même individu est perché sur une toiture donnant sur la cour ; une première photographie est réalisée. Ce n'est qu'en zoomant sur l'écran de l'appareil que je me rends compte, en voyant le plastron noir en prolongement de la bavette, qu'il ne s'agissait pas d'un Moineau friquet mais d'un oiseau présentant aussi des caractères de Moineau domestique.

Par chance le même jour, j'ai pu réaliser trois autres clichés confirmant l'identification d'un hybride. Cet oiseau est resté une semaine environ sur site. Il s'agissait d'un individu mâle qui a chanté dans une anfractuosit  d'un mur sous un linteau tout en restant assez méfiant, empêchant ainsi d'autres prises de vue. Aucune différence n'a été notée dans la voix par rapport à celle du Moineau domestique. Il a été remplacé juste après son départ par un mâle de Moineau domestique qui lui aussi a chanté plusieurs jours sans plus de succès apparemment pour séduire une femelle. Est-ce la conséquence de l'inexpérience de ces deux mâles et/ou d'un sex-ratio défavorable ?

## Description

---

Ce moineau présentait clairement des caractères des deux espèces citées : la taille est celle d'un Moineau domestique, plus rondouillard et charpenté. Le bec est sombre, de couleur gris foncé à noir. Les lores et la région oculaire noirs, la calotte brun chocolat et un étroit collier blanc sur les côtés du cou plaident naturellement pour un Moineau friquet. Cependant, quelques traces de brun gris en avant de l'œil et sur la calotte sont visibles. Par ailleurs, si la tache noire est bien présente sur les joues, elle est cependant estompée ; les joues sont blanches légèrement teintées de gris et restent en tout cas plus claires que le dessous de l'oiseau.



La bavette noire se prolonge nettement sur la poitrine, le dessous et le ventre sont grisâtres. Le manteau est quant à lui brun clair à brun, strié de noir. Les couvertures moyennes brun-noir à franges blanches forment une nette barre alaire. Les grandes couvertures brunes à vexille interne noire ne montrent pas de frange blanche ce qui fait que l'on ne retrouve pas la double barre alaire claire du Moineau friquet. Enfin les sous-caudales sont finement rayées. Les parties nues des pattes sont rosâtres. Aucun élément ne permet d'attribuer l'espèce du père et celle de la mère.



## Discussion et résultats

L'hybridation est un phénomène connu chez de nombreuses espèces d'oiseaux génétiquement proches. La littérature ornithologique montre que ce phénomène n'est pas exceptionnel et touche de nombreuses espèces. L'une des conditions évoquées pour l'apparition d'hybridation concerne la diminution des effectifs d'une des espèces impliquées (BRONNE, 2009). En Auvergne, la population du Moineau friquet est incontestablement la plus fragile. Aussi, à partir de ces éléments, il a paru intéressant d'essayer d'évaluer l'évolution du statut des populations des Moineaux domestique et friquet.

Les résultats fournis par l'enquête STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) sur le territoire de la France métropolitaine de 1989 à 2009 (JIGUET, 2011) sont contrastés pour nos deux espèces de moineaux. Les effectifs nicheurs du Moineau domestique sont plutôt stables sur le long terme en dépit de variations annuelles. Les populations nicheuses du Moineau friquet ont été divisées par deux depuis 20 ans en France, avec les niveaux les plus bas sur les deux dernières années, à savoir 2008 et 2009.

A l'échelle de l'Auvergne, la situation du Moineau friquet résultant de l'enquête STOC paraît moins préoccupante qu'au niveau national et par conséquent moins contrastée par rapport à celle de son cousin domestique. L'échelle de temps prise en compte est plus réduite, de 2003 à 2013. Les effectifs nicheurs du Moineau domestique sont là aussi considérés comme stables (figure 1 gauche) ; ceux du Moineau friquet voient une baisse de 25% en 2013, cependant statistiquement non significative (figure 1 droite).

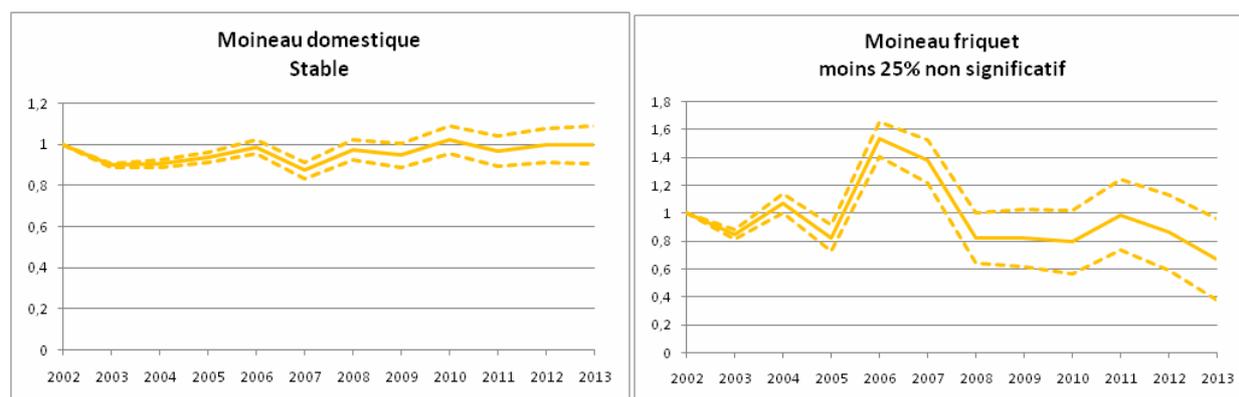


Figure 1 : résultats STOC en Auvergne de 2003 à 2013

La deuxième source d'informations utilisée est la base de saisie en ligne « Faune Auvergne » qui est en service depuis mars 2009. Des données antérieures à cette date ont été ajoutées à la base mais ne concernent que quelques observateurs et ne peuvent pas être exploitées dans ce cadre. L'analyse des données ne démarre donc qu'à partir de mars 2009 jusqu'à l'année 2014 incluse, soit six saisons de reproduction, en se focalisant sur la seule période de reproduction allant de mars à août.

La sélection des données s'est portée sur celles ayant un indice de nidification « probable » ou « certain » par année de reproduction ; l'indice « possible » n'a pas été retenu, notamment parce que le chant n'est pas déterminant

pour ces deux espèces. De manière à prendre en compte la pression d'observation correspondante (GUELIN, 2013), le nombre de données avec indice est pondéré par le nombre de données de nidification « probable » ou « certaine » toutes espèces confondues. Afin d'obtenir des valeurs représentatives, le ratio obtenu est multiplié par 1000. Ainsi, les valeurs obtenues par année correspondent au nombre de données de nidification « certaine » ou « probable » des Moineaux domestique et friquet pour 1000 données de nidification « certaine » ou « probable » toutes espèces confondues.

Les deux tendances sont placées dans un même graphique de sorte à donner une image du rapport du nombre de données obtenues pour les deux espèces. Le nombre de données du Moineau domestique est largement supérieur à celui du Moineaux friquet. Pour comparaison, l'évaluation de l'ordre de grandeur des populations à partir de la « Méthode des moyennes » (GUELIN, 2014) donne respectivement en Auvergne 210 000 à 260 000 couples pour le Moineau domestique et 3 900 à 6 700 couples pour le Moineau friquet.

La courbe de régression linéaire pour le Moineau domestique présente une pente très faible indiquant une population relativement stable avec cependant des variations annuelles significatives. Celle du Moineau friquet colle pratiquement à la courbe obtenue à partir des valeurs annuelles ; l'érosion est continue sur les six années d'analyse.

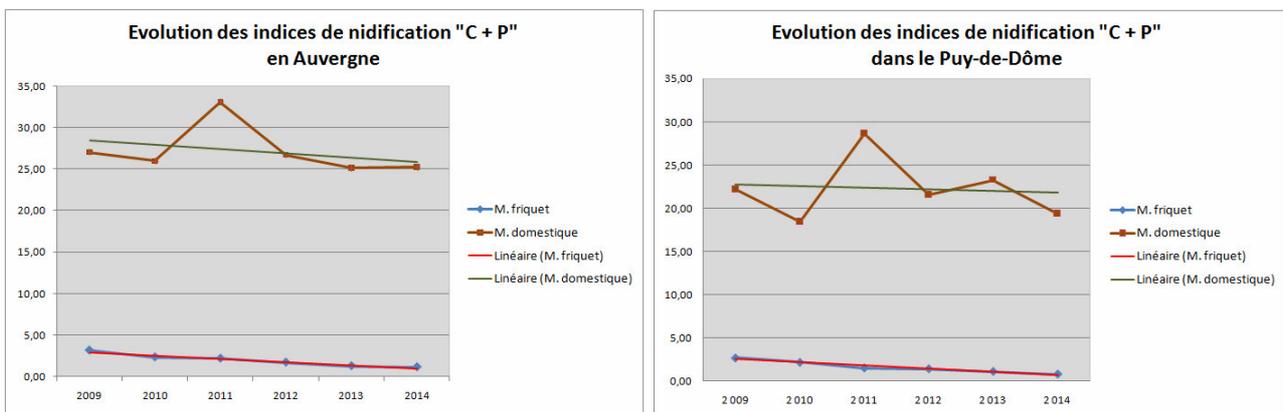


Figure 2 : Evolution du statut de reproduction des Moineaux friquet et domestique

La figure suivante (figure 3) reprend les données du périmètre de l'Auvergne, en fixant les valeurs obtenues en 2009 comme référence (valeur « 1 ») pour chacune des deux espèces; les tendances obtenues sont ainsi plus lisibles.

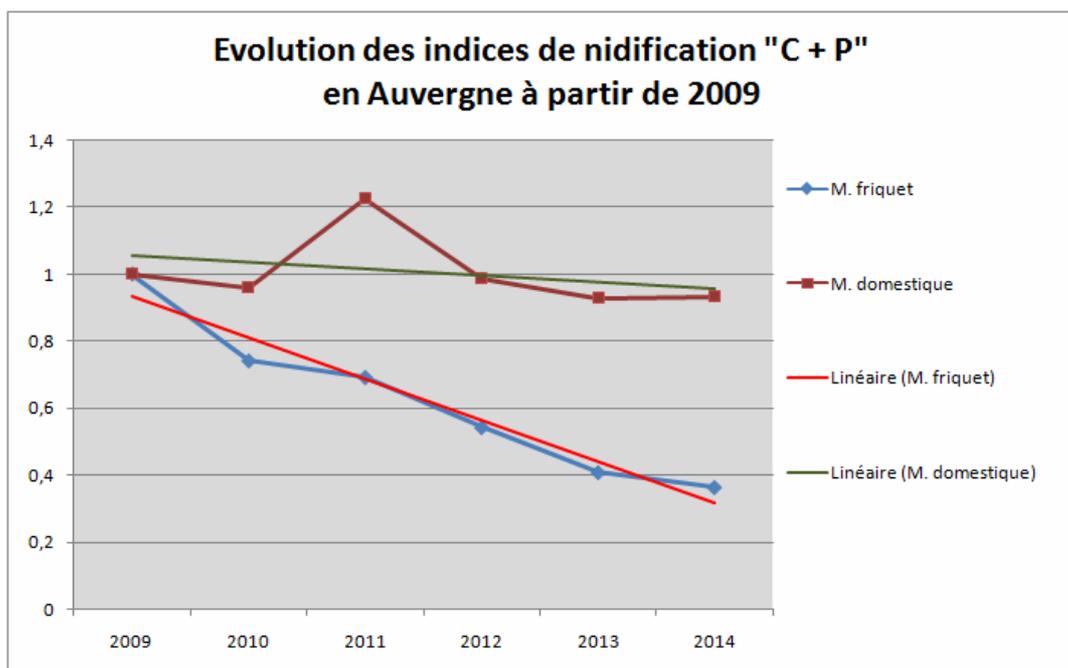


Figure 3 : Evolution du statut de reproduction des Moineaux friquet et domestique à partir de la valeur référence de 2009

La démarche d'analyse des données de la base de données de Faune Auvergne a été conduite pour le Moineau friquet sur d'autres types de sélection, comme l'extension des indices de nidification à « possible », ou encore le nombre de données ou le nombre d'oiseaux pendant la période de reproduction, de mars à août de chaque année, toujours pondéré par la pression d'observation correspondante. Toutes les analyses convergent vers une tendance à la baisse, avec des variations annuelles parfois plus marquées. Certes l'étude ne porte que sur six années, donc une période insuffisamment longue pour en tirer des conclusions, cependant elle apporte une alerte sur l'évolution de la population nicheuse du Moineau friquet en Auvergne.

Si l'on réduit le périmètre de l'analyse au seul département du Puy-de-Dôme, les résultats sont très similaires à ceux de l'Auvergne, tout en sachant que la pression d'observation dans ce département est la plus forte des quatre départements auvergnats.

L'analyse suivante se réduit à la localisation de l'observation de cet hybride et plus précisément à 15 km à vol d'oiseau de la commune d'observation, distance orthodromique calculée par le site web «<http://www.lion1906.com>». A partir des communes entrant dans ce périmètre, une recherche des données de Faune Auvergne de mars 2009 à fin août 2014 est menée en partant des communes les plus proches vers les plus éloignées. 75 communes environnantes sont comprises dans le périmètre défini ; deux tiers d'entre-elles n'ont aucune donnée enregistrée de Moineau friquet en période de reproduction entre 2009 et 2014.

La figure ci-dessous (figure 4) fournit le détail des communes avoisinantes ayant des données de reproduction dans le périmètre d'étude. Aux valeurs des indices « certain », « probable » et « possible » est associée la valeur « 1 » pour les données sans aucun indice positionné par l'observateur et pourtant méritant d'avoir un indice « possible » car enregistrées en pleine période de reproduction. A chaque commune et par année, la valeur maximale obtenue de l'indice de nidification est associée.

Commune	Distance km	Nb données	Nb repro.	2009	2010	2011	2012	2013	2014
1 Laps	3,8	2	1	2					
2 Authezat	4,9	2	1			16			
3 La Sauvetat	5,8	17	14	3	2	2	2	2	
4 Mirefleurs	5,9	8	3	1				2	
5 Les Martres de Veyre	6,2	16	6	1	13	2			
6 Sauvagnat-Ste-Marthe	6,5	1	1				1		
7 Neschers	8,6	3	2		3			1	
8 Manglieu	9,1	14	7			2	2		2
9 Pérignat-sur-Allier	9,8	7	5	7	2	2			
10 Le Cendre	9,9	8	4			1	2		
11 Tallende	9,9	1	1				1		
12 Champeix	10,9	1	1				2		
13 Cournon d'Auvergne	11,5	29	24	2	2	14	14	16	2
14 Billom	11,7	21	14	5	19	19	16		
15 Chauriat	12,3	7	1			4			
16 Parentignat	12,6	3	2	2		1			
17 Chas	12,6	2	1	2					
18 Mezel	12,7	3	2	7				1	
19 Pérignat-les-Sarliève	13,3	1	1	1					
20 Montaigut-le-Blanc	13,5	1	1		2				
21 Dallet	14,0	2	2	2	2				
22 Espirat	14,1	2	2	2					2
23 Sauxillanges	14,2	31	11	2	2	1	2	10	1
24 Vassel	14,6	3	2			7		2	
25 Lempdes	14,6	1	1		4				
26 Reignat	14,7	5	3	19				2	2
<i>Nb de communes avec indice</i>				<b>15</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>5</b>

Indice de nidification	
Possible	2 à 3
Probable	4 à 10
Certaine	11 à 19

Figure 4 : liste des communes proches avec indice de nidification du Moineau friquet

Ce tableau montre que manifestement le Moineau friquet est rare et ce, depuis plusieurs années, dans cette zone pourtant soumise à une forte pression d'observation puisque située entre Clermont-Ferrand et Issoire. A titre de comparaison, le ratio du nombre de données « Moineau domestique / Moineau friquet », sur l'ensemble des 75 communes et les 6 années étudiées, est de 7,50 avec respectivement 1 591 (1 seule commune sans aucune donnée de Moineau domestique) et 212 données. Le ratio du nombre de données avec indice de nidification est de 9,73 avec

respectivement 1 099 et 113 données. En aparté, nous pouvons remarquer que le nombre de communes ayant au moins un indice de nidification diminue, là aussi, régulièrement sur ces six années de reproduction.

D'où un terrain théoriquement propice à l'hybridation avec des individus se trouvant isolés au sein de colonies plus ou moins lâches de l'espèce cousine. Un exemple est donné dans la Drôme (OLIOSO, 1998) d'un cas d'hybridation avec une situation inverse de Moineaux domestiques isolés au sein d'une colonie de Moineaux friquets.

Si le terrain paraît donc propice à l'apparition d'hybrides, la détectabilité de ceux-ci reste difficile et délicate en termes d'identification sur le terrain et aussi d'intérêt des ornithologues pour ces espèces. Dans le cas présent, la détectabilité a été rendue possible par la présence de l'oiseau pendant plusieurs jours, qui plus est, au domicile d'un ornithologue amateur expérimenté.

## Conclusion

---

L'hybridation chez les oiseaux, comme pour les autres classes d'animaux, est toujours source d'interrogations. La spéciation se caractérise par l'acquisition de l'isolement reproducteur. Chez les animaux, c'est un processus graduel, qui se met en place par des divergences morphologiques et comportementales empêchant la reconnaissance entre individus de sexe différents de chacune des deux espèces. Pour des espèces proches, comme les deux moineaux, la séparation est sans doute trop récente pour que l'isolement soit total partout et tout le temps. L'existence d'hybrides dans ce cas n'a rien d'anormal, elle témoigne simplement du caractère récent de la divergence entre les deux espèces.

A l'instar de G. OLIOSO (*comm. pers.*) et en l'absence d'éléments tangibles et vérifiés, elle semble fortuite et correspondre à des situations locales, particulières se produisant à un instant donné, à savoir d'individus isolés parmi de nombreux individus d'une espèce cousine. En arrière plan cependant, ces observations invitent à s'interroger sur le statut des espèces parentes et dans notre cas, à augmenter l'attention portée au Moineau friquet dans ses bastions auvergnats et à l'évolution de ses populations dans les années futures.

*Tous mes remerciements à l'ensemble des relecteurs et en particulier à Thibault Brugerolle, Alex Clamens et Georges Oliosio pour leurs remarques pertinentes et constructives, ainsi que pour la fourniture de références d'articles.*

## Bibliographie

---

- BRONNE L., 2009. Les moineaux hybrides dans une zone d'Ardenne belge marquée par une forte diminution du Moineau friquet. *Aves*, 46/3 : 113-118
- GUELIN F., 2013. Méthodologie d'exploitation phénologique des données VisioNature. *Le Grand-Duc*, 81 : 83-93.
- GUELIN F., 2014. Evaluation de l'ordre de grandeur des populations des oiseaux nicheurs en Auvergne grâce à la « Méthode des Moyennes ». *Le Grand-Duc*, 82 : 51-76.
- JIGUET F., 2011. *100 oiseaux communs nicheurs de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 224 p.
- LPO AUVERGNE, 2010. *Atlas des oiseaux nicheurs d'auvergne*. LPO Auvergne. Delachaux et Niestlé, Paris, 575 p.
- OLIOSO G., 1998. Capture d'un probable hybride Moineau friquet *Passer montanus* x Moineau domestique *Passer domesticus*. *Le Bièvre*, 15 : 87-88.
- OLIOSO G. et M., 2006. *Les Moineaux*. Delachaux et Niestlé, Paris, 180 p.